Burundi : Plaidoyer pour une réforme de la loi régissant l'âge des mariages

@rib News, 20/09/2011 â€“ Source XinhuaLa Fondation Mwezi Gisabo a plaidÃ© mardi pour une rÃ©forme de la loi rÃ©gissant l'Ã¢ge des mariages au Burundi comme une des solutions qui devraient accompagner la politique de planification nationale actuelle. L'ambassadeur Albert Mbonerane l'a exprimÃ© mardi au cours d'un cafÃ© d'Ã©changes sur la dÃ©mographie, l'exiguÃ¯tÃ© des terres et l'environnement.Â«Â Une des solutions qui devraient accompagner la politique de planification nationale, c'est qu'on devrait inciter les parents Ã envoyer les filles Ã l'Ã©cole pour qu'elles puissent suivre la formation comme les garÃ§ons. Au niveau de la loi, il faut qu'on dise carrÃ©ment qu'il est interdit aux filles et aux garÃ§ons de moins de 25 ans de se marier. Comme Ã§a, on aura fait une planification tout Ã fait naturelleÂ Â», a dÃ©clarÃ© Albert Mbonerane.

L'ambassadeur Albert Mbonerane part du fait qu'il y a un taux de fÃ©conditÃ© Ã©levÃ© chez les filles. En effet, dÃ©montre-t-il par des donnÃ©es statistiques, Â«Â 5,2% de filles Ã¢gÃ©es de 12 Ã 19 ans Ã©taient dÃ©jÃ mÃ¨res Ã la date du dernier recensement de 2008 alors qu'il y avait 108 naissances vivantes pour 1000 femmes de 40 Ã 49 ans Ã la mÃªme dateÂ Â».Il explique cela par le faible niveau d'instruction des femmes qui Ã©tait de 54% contre 46% pour les hommes, les filles prÃ©fÃ©rant abandonner prÃ©cocement l'Ã©cole pour aller se marier. Pour lui donc, avec cette loi qui interdirait aux jeunes gens de se marier avant 25 ans, les filles pourraient rÃ©sister Ã cette impulsion qui les pousse au mariage prÃ©coce et ainsi pourraient continuer leurs Ã©tudes.Â«Â Ainsi, si les gens se dÃ©veloppent, ils verront que plus vous avez d'enfants, plus il vous sera difficile de satisfaire Ã leurs attentes en santÃ©, en Ã©ducation et autres. Il faut donc une politique nationale de planification familiale conÃ§ue dans ce sens, sinon, Ã§a sera difficile de contenir les consÃ©quences de cette croissance dÃ©mographique trÃ¨s galopanteÂ Â», conclue-t-il avant de prÃ©ciser que l'accroissement naturel de la population burundaise Ã©tait estimÃ© Ã 2,4% par an entre 1990 et 2008.